

Rapport annuel 2017

Caisse de retraite professionnelle de l'Industrie vaudoise de la construction

entrepreneurs!
fédération vaudoise
—
PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELLE

2'213

ENTREPRISES AFFILIÉES

14'394

ASSURÉS ACTIFS

5'512

BÉNÉFICIAIRES DE RENTES

FORTUNE SOUS GESTION

2'339 mio CHF

PERFORMANCE 2017

7.85%

TAUX DE COUVERTURE

110.1%

TAUX D'INTÉRÊT LPP

1%

COTISATIONS ENCAISSÉES

146.5 mio CHF

RENTES

83.7 mio CHF

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Organes	5
Bilan	6
Compte d'exploitation	7
Placements	8
Performance	9
Effectif au 31.12.2017	10-11
Financement et prestations	12-13
Éléments actuariels	14
Rapport de l'organe de révision	15

Chers assurés, Chers affiliés,
Chers lecteurs,

L'année 2017 a été un excellent millésime pour les caisses de pension. Si c'est le marché des actions qui a le mieux performé, toutes les classes d'actifs ont affiché une performance positive. Les élections en France et en Allemagne, la déclaration d'indépendance de la Catalogne, les foyers de tensions géopolitiques en Extrême-Orient et au Proche-Orient n'ont pas eu de prises sur la conjoncture mondiale; son embellie s'est poursuivie. Pour la Suisse, l'événement marquant a été la dévaluation du franc par rapport à la plupart des monnaies, ce qui a favorisé nos industries d'exportation et le tourisme.

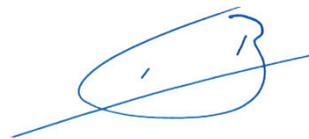
La CRP a réalisé une performance de 7.85%, ce qui est une bonne performance en comparaison des institutions de prévoyance de même importance (fortune de notre Caisse supérieure à 2.2 milliards). En 2017, les caisses de prévoyance ont réalisé des performances sensiblement différentes selon la taille de l'institution. En effet, les petites caisses (fortune inférieure à 300 millions) ont eu une excellente performance moyenne de 8.35%, alors que celles moyennes (fortune de 300 millions à 1 milliard) et grandes (fortune supérieure à 1 milliard) ont réalisé une performance plus faible, respectivement de 7.59% et 7.25%.

Profitant de la bonne performance de cette année, le Conseil de fondation a décidé de réduire le taux technique de 3.0% à 2.25%. Cette opération a coûté 2.4% de point de couverture. Malgré cela, le taux de couverture a tout de même augmenté de 106.0% à 110.1%.

Pour conclure, nous tenons à remercier les membres du Conseil de fondation pour leur participation active à la gestion de la CRP, les collaborateurs pour leur précieux travail, ainsi que les assurés et affiliés pour leur confiance. Nous avons la conviction que la prévoyance professionnelle doit se gérer de manière durable, dans l'intérêt d'une économie réelle à laquelle nous prenons tous part, afin de garantir les retraites d'aujourd'hui et de demain.



Jean-Marc Demierre
Président du Conseil de fondation



Laurent Bersier
Gérant

CONSEIL DE FONDATION

Délégation patronale

Jean-Marc Demierre	président
Michel Ducommun	membre
Cédric Frossard	membre
Philippe Musitelli	membre
Baptiste Monnard	membre
Georges Zünd	secrétaire

Délégation des assurés

Yves Defferrard	vice-président
Pietro Carobbio	membre
Patricia Gaille	membre
Thierry Lambelet	membre
Lionel Roche	membre
Jean-Christophe Tschopp	membre

COMITÉ DES PLACEMENTS

Représentants des employeurs

Jean-Marc Demierre
Georges Zünd

Représentants des employés

Yves Defferrard
Patricia Gaille

COMMISSION TECHNIQUE

La commission technique est composée de deux représentants du secrétariat et de deux représentants des salariés. Elle est chargée de prendre position sur les cas particuliers.

Carla de Matos	Caisse AVS 66.1	Patricia Gaille	UNIA
Laurent Bersier	Caisse AVS 66.1	Yves Defferrard	UNIA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

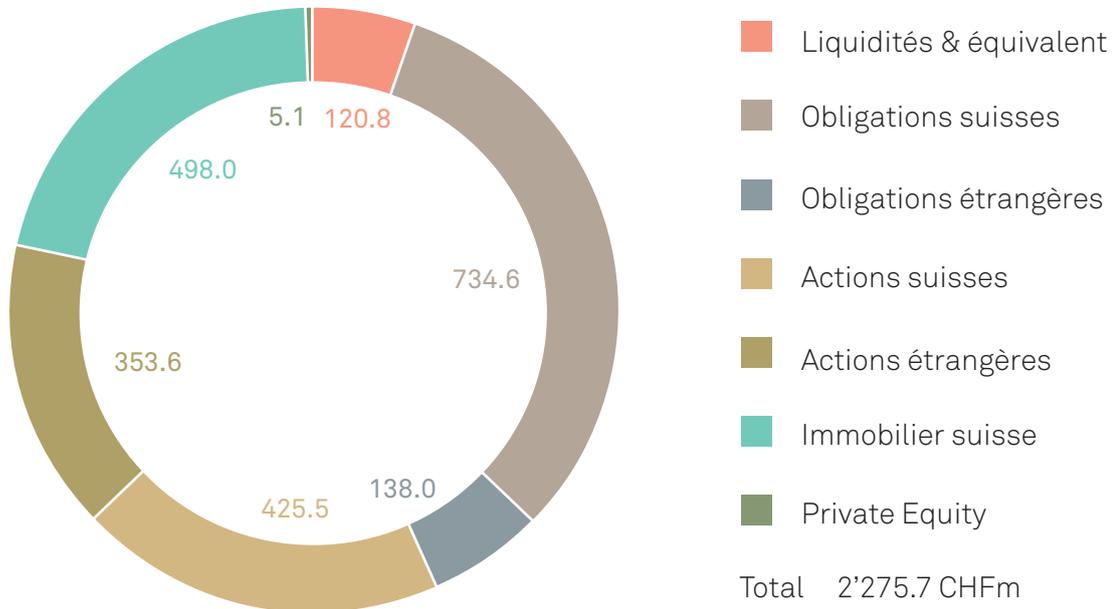
Actif	au 31.12.2017	au 31.12.2016
Placements	2'294'673'849.24	2'132'044'482.45
Comptes de régularisation d'actifs	44'238'282.15	44'649'420.52
Actifs provenant de contrats d'assurances	331'609.60	3'867'732.00
Total de l'actif	2'339'243'740.99	2'180'561'634.97
Passif	au 31.12.2017	au 31.12.2016
Dettes	846'471.13	3'183'533.55
Comptes de régularisation de passifs	2'507'184.39	1'359'166.83
Réserves de cotisations d'employeurs	6'803'969.40	5'741'804.45
Provisions non techniques	6'622'000.00	5'969'000.00
Capitaux de prévoyance & provisions techniques	2'012'502'338.04	1'955'137'167.63
Fonds de la rente transitoire	97'629'371.60	87'289'110.30
Réserve pour fluctuations de valeurs	212'312'406.43	121'861'852.21
Capital de la fondation	20'000.00	20'000.00
Total du passif	2'339'243'740.99	2'180'561'634.97

COMPTE D'EXPLOITATION 2017

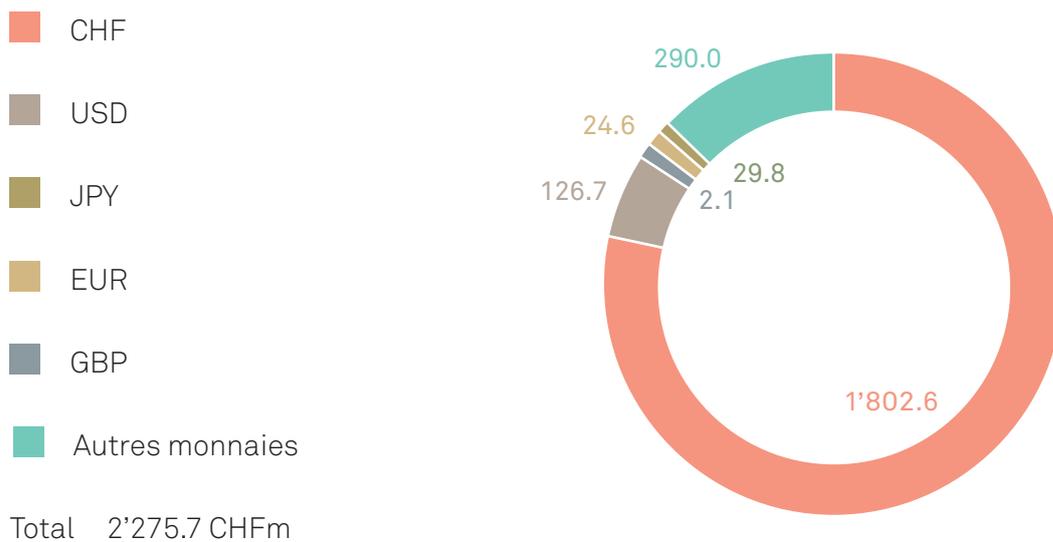
	2017	2016
Cotisations	119'719'435.89	120'803'593.27
Prestations d'entrée	32'670'597.19	36'821'311.92
Prestations réglementaires	-66'884'416.40	-66'602'335.25
Prestations de sortie	-74'362'812.67	-87'811'393.40
Constitution/dissolution des capitaux de prévoyance et provisions techniques	-60'901'292.81	-23'565'334.43
Réserves de cotisations d'employeurs	-1'062'164.95	-613'336.70
Prestations d'assurances	-1'084'640.30	-4'753'326.85
Résultat de la rente transitoire	-12'864'655.34	-5'946'131.37
Résultat net des placements	164'456'255.89	53'727'157.45
Constitution/dissolution des provisions non techniques	-653'000.00	475'000.00
Recettes diverses	426'776.75	386'776.52
Frais d'administration	-9'009'529.03	-6'873'136.93
Excédent / perte avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	90'450'554.22	16'048'844.23
Réserve de fluctuation de valeurs des titres	-90'450'554.22	-16'048'844.23
Excédent / Perte	0.00	0.00



ALLOCATION PAR CLASSE D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2017 (EN MIO CHF)

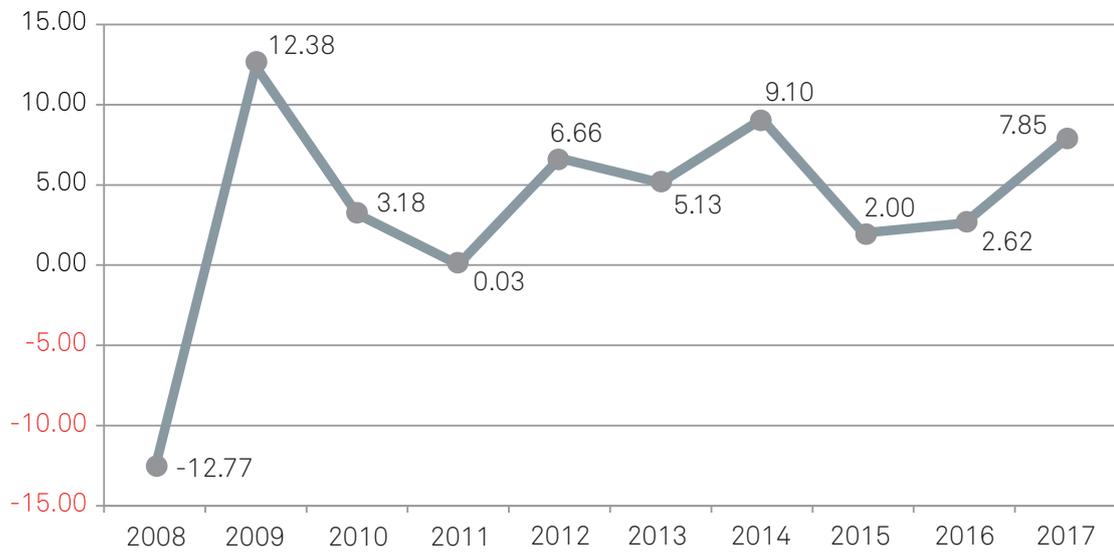


ALLOCATION PAR MONNAIE AU 31 DÉCEMBRE 2017 (EN MIO CHF)

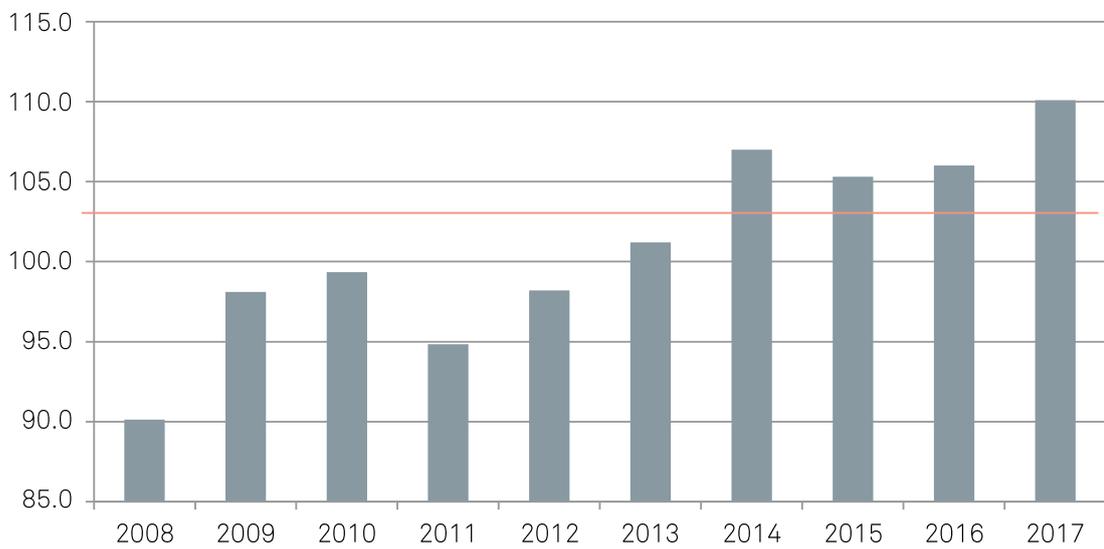


PERFORMANCE

PERFORMANCE DE PORTEFEUILLE (EN %)



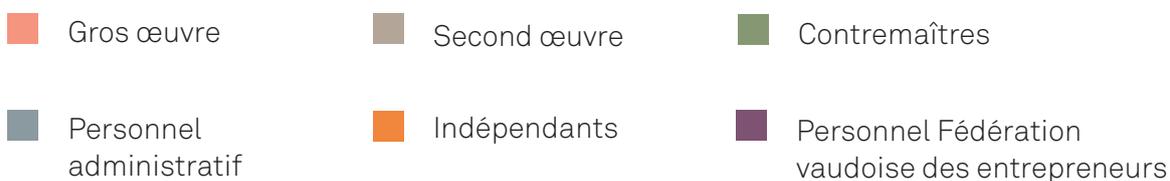
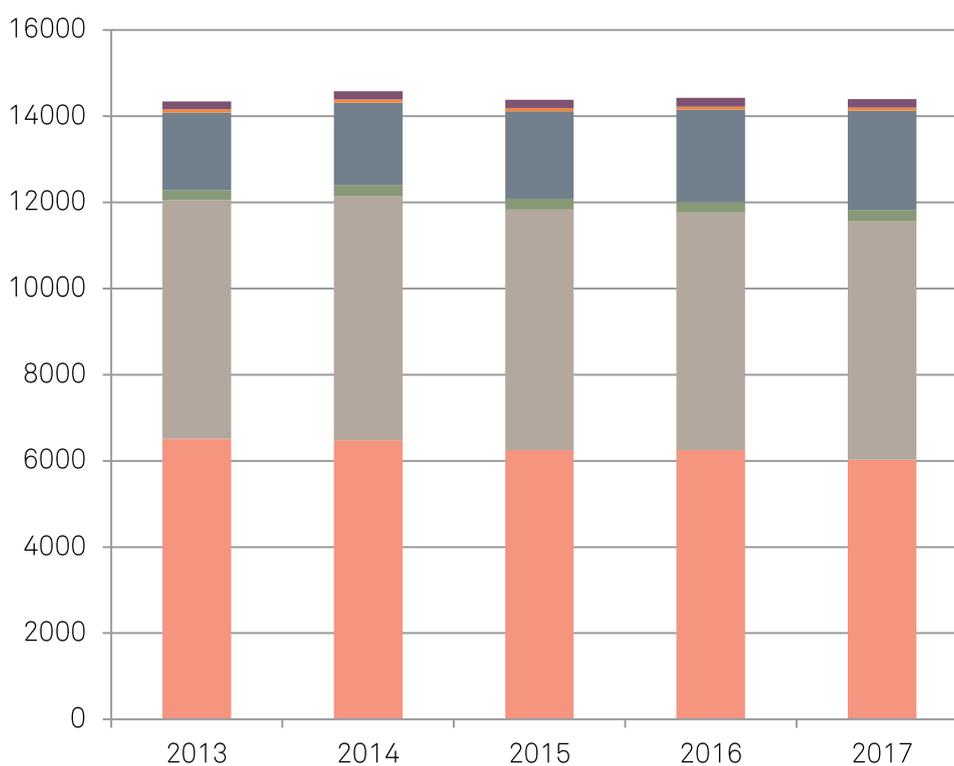
DEGRÉ DE COUVERTURE (EN %)



EMPLOYEURS

	2017	2016	2015	2014	2013
Entreprises affiliées à la CRP	2'213	2'164	2'546	2'257	2'236

ASSURÉS ACTIFS



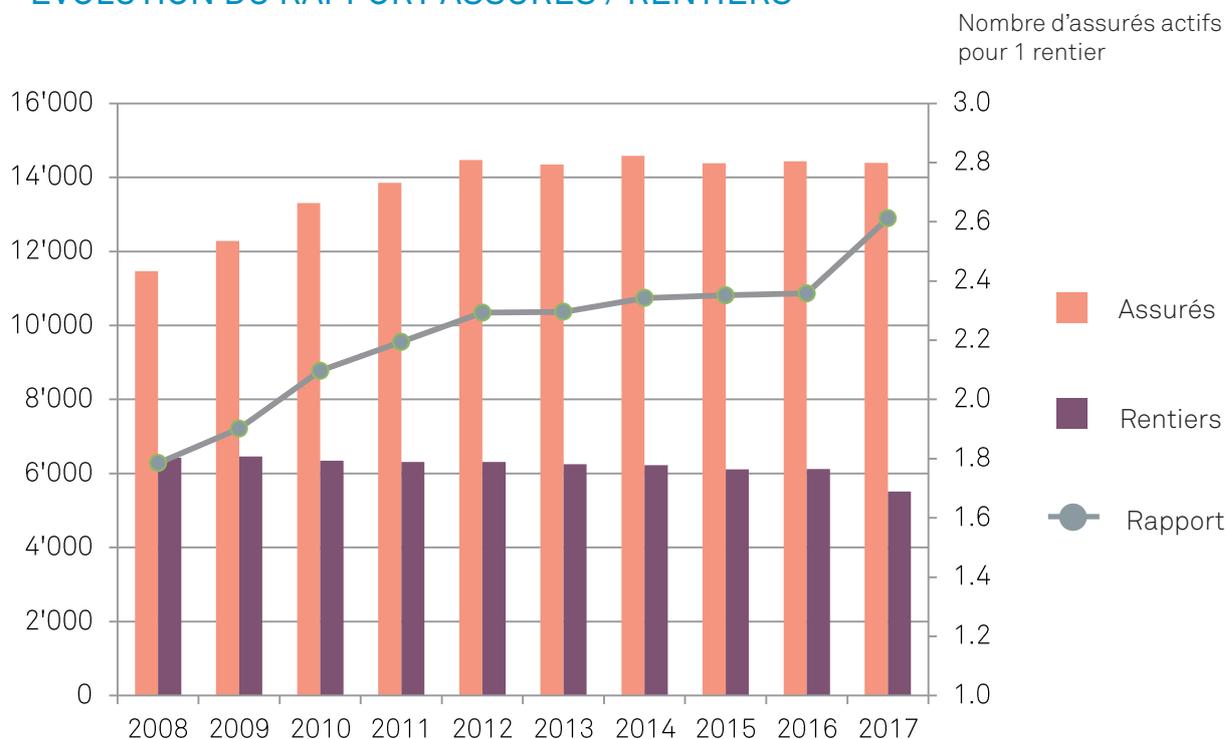
RENTIERS

	2017	2016	2015	2014	2013
Rentes de retraite	2'372	2'394	2'362	2'320	2'278
Rentes d'invalidité	887	923	936	1'006	1'052
Rentes de conjoint	1'760	1'769	1'766	1'795	1'825
Rentes d'enfant	493	519	550	620	649
Total	5'512	5'605	5'614	5'741	5'804

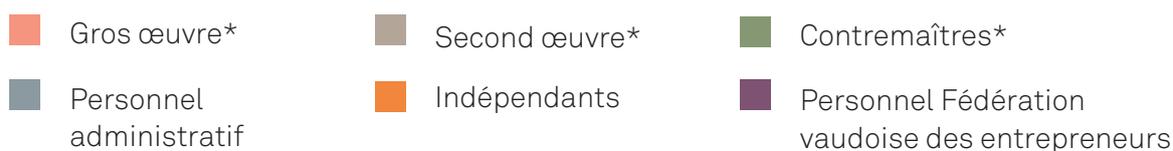
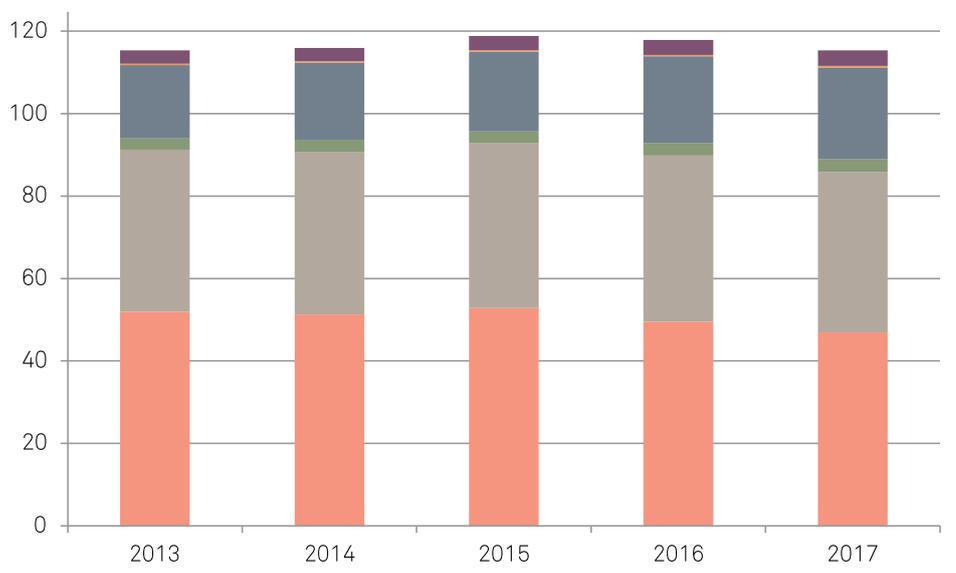
BÉNÉFICIAIRES DE LA RENTE TRANSITOIRE

	2017	2016	2015	2014	2013
Rentes transitoires	575	515	489	479	446

ÉVOLUTION DU RAPPORT ASSURÉS / RENTIERS



COTISATIONS (EN MIO CHF)



* Soumis aux conventions collectives de travail

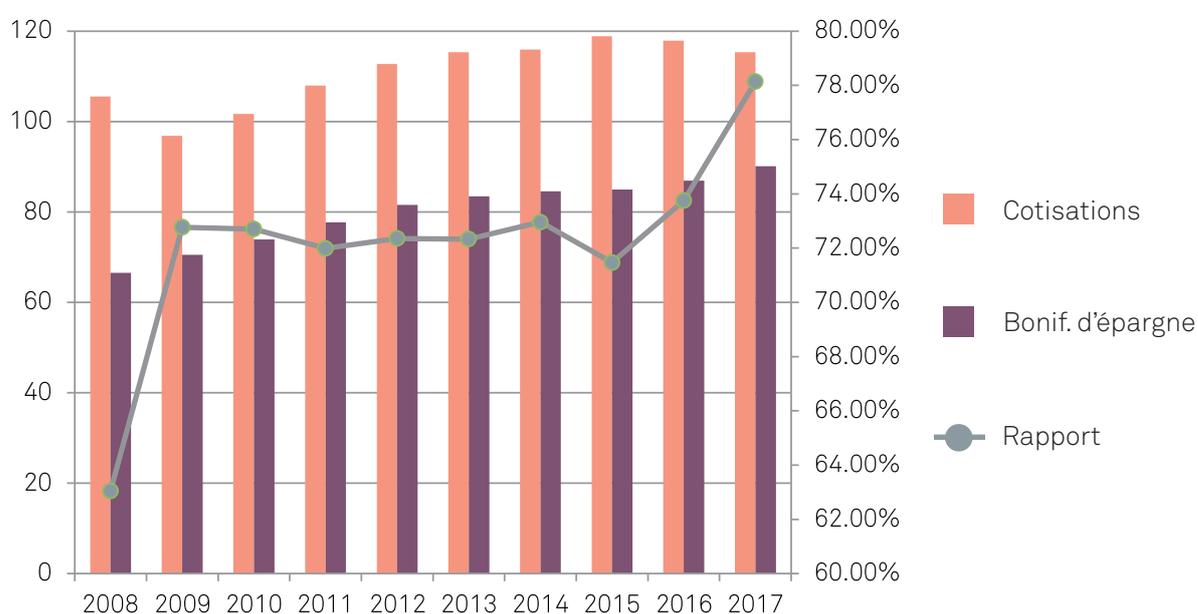
RENTES (EN MIO CHF)

	2017	2016	2015	2014	2013
Rentes de retraite	28.3	27.1	25.9	24.5	22.9
Rentes d'invalidité	12.1	13.0	12.6	13.6	14.2
Rentes de conjoint	9.0	8.8	8.4	8.1	7.9
Rentes d'enfant	1.2	1.4	1.4	1.5	1.7
Total	50.6	50.3	48.3	47.7	46.7

RENTES TRANSITOIRES (EN MIO CHF)

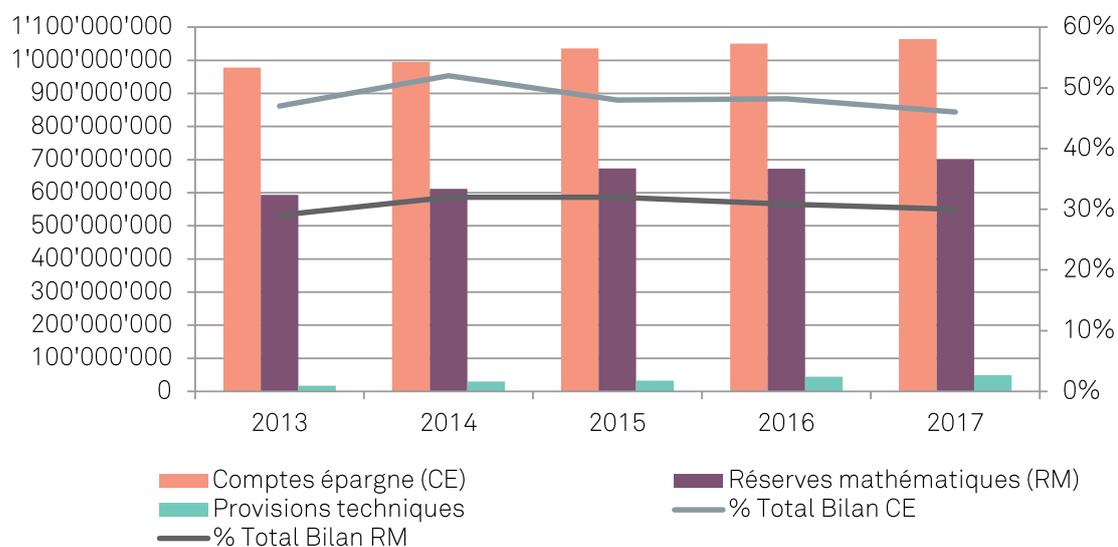
	2017	2016	2015	2014	2013
État au 01.01.2017	30.1	28.1	26.7	25.5	24.3

COTISATIONS ET BONIFICATIONS SUR LES COMPTES ÉPARGNE (EN MIO CHF)



La différence entre la somme des cotisations encaissées et celle des bonifications d'épargne créditées sert à financer les risques inhérents à l'activité d'une fondation de prévoyance, ainsi que ses charges, notamment les frais administratifs. Après avoir fluctué entre 71% et 73% depuis 2009, le ratio bonifications/cotisations approche les 76% pour la première fois en 2017.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN CHF)



En 2017, la CRP a appliqué un taux d'intérêt LPP de 1% pour rémunérer les comptes d'épargne et un taux d'intérêt technique de 2.25% sur les réserves mathématiques.

RENTES (EN MIO CHF)

Provisions	2017	2016	2015	2014	2013
Fluctuation des risques décès & invalidité	10'000	9'700	9'700	9'700	8'800
Adaptation des bases techniques	7'395	3'361	0	12'108	8'895
Abaissement du taux technique	0	10'500	5'100	8'000	0
Maintien du taux de conversion	36'100	20'700	18'200	0	0
Total	53'495	44'261	33'000	29'808	17'695

Les réductions successives du taux technique de 3.5% à 3.0%, puis de 3.0% à 2.25% réalisées en 2015 et 2017 auraient dû s'accompagner de deux baisses du taux de conversion. La CRP a toutefois décidé de le maintenir à 6.8%, ce qui a nécessité la création d'une provision intitulée « Maintien du taux technique ».

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision, la Fiduciaire Favre Révision SA, a la responsabilité de contrôler que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Il a ainsi vérifié que:

- L'organisation et la gestion de la CRP étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires, et qu'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution ;
- Les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires ;
- Les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales ;
- Les mesures destinées à la loyauté dans l'administration de la fortune étaient prises, et que le respect du devoir de loyauté et la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême ;
- Les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- Les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance ;
- Les opérations avec des proches annoncées garantissent les intérêts de l'institution de prévoyance.

L'organe de révision a abouti à l'appréciation que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 étaient conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

entrepreneurs!
fédération vaudoise
—
**PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELLE**

Caisse AVS 66.1
Route Ignace Paderewski 2
Case postale
1131 Tolochenaz

T 021 619 20 00
2epilier@avs66-1.ch
www.fve.ch